

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 MARS 2019

COMPTE RENDU SUCCINCT DES DECISIONS

Présents : Michel PENHOÛËT, Françoise RIOU, Loïc GANDON, Claude ESNAULT, Josy DUVERNEUILH, Vincent BOUCHE, Frédérique DYEVE-BERGERAULT, Philippe LE BIHAN, Fany DUFEIL, Thérèse MOREL, Marie SIMON-VARINS, Muriel CARUHEL, Sophie GUYON, Thierry MACHERAS, Franck BEAUFILS.

Pouvoirs : Jean-Noël GUILBERT à Fany DUFEIL, Jean-Pierre BACHELIER à Franck BEAUFILS, Claire HARDY à Thierry MACHERAS.

Absent : Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE.

1. Nomination d'un secrétaire de séance.

Franck BEAUFILS est nommé secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du 21 janvier 2018.

Approbation à la majorité.

3. Finances : présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires 2019.

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport d'orientations budgétaires 2019.

4. Finances : subventions aux associations 2019.

Approbation à l'unanimité des subventions à verser aux associations pour un montant total de 40 000 €.

5. CCCE : mise en commun de moyens à l'échelle intercommunale – Système de Gestion des Ressources Humaines (SGRH).

A l'unanimité, adhésion à la mise en commun de moyens afférent au Système de Gestion des Ressources Humaines (SGRH) et validation du règlement et des conditions financières de mise à disposition du logiciel.

6. Personnel municipal : création des postes de sauveteurs pour la surveillance des plages.

A l'unanimité, création de 14 postes pour assurer la surveillance des plages du samedi 5 juillet au dimanche 25 août.

7. Logements communaux : fixation du tarif d'occupation.

A l'unanimité, validation des tarifs d'occupation précaire des logements communaux : 60 €/mois/ occupant pour les agents saisonniers de la commune ou les stagiaires non rémunérés d'une association et 180 €/mois/ occupant pour les salariés saisonniers d'une association partenaire et 300 €/mois pour le studio du Centre Culturel Jean Rochefort.

8. Domaine public : demande d'occupation précaire de la digue de Longchamp.

A l'unanimité, accord pour l'occupation précaire de la digue de Longchamp par l'école de surf « Emerald Surfschool » pendant 7 mois contre une redevance de 702 €.

9. Domaine public : règlement des marchés.

A l'unanimité, approbation du règlement des marchés.

10. Opération du Clos Loquen : rétrocession des espaces verts et des voiries à la commune : annule et remplace la délibération 106/2018.

A l'unanimité, annule et remplace la délibération 106/2018 et autorise le classement de 6293 m² de voirie et 5771 m² d'espaces verts dans le domaine communal.

11. Chemins ruraux : conclusions de l'enquête publique relative au déplacement et à la suppression des chemins : déclassement.

A l'unanimité, autorisation du déclassement de 5 portions de chemins ruraux.

12. Chemins ruraux : délibération préalable à enquête publique pour le classement de chemins ruraux.

A l'unanimité, décision de lancer une enquête publique pour la création de 4 portions de chemins ruraux.

13. Foncier : acquisition d'une parcelle à la Ville Grignon.

A l'unanimité, décision d'acquérir une parcelle de 4 629 m² à la Ville Grignon au prix de 72 630 €.